



# BOUCANIERS

Flag et Football Américain

## CONDITIONS GENERALES DE PRET D'EQUIPEMENT FOOTBALL AMERICAIN

Le club met à la disposition de chaque joueur l'équipement suivant :

- une épaulière
- un casque
- une grille
- un maillot d'entraînement
- un bas d'entraînement

et un kit de protection légère :

- 2 protèges hanches
- 1 protège coccyx
- 2 protèges cuisses
- 2 protèges genoux
- 1 protège dents
- 1 ceinture

**Location à l'année 50€ + chèque de caution de 150€  
à l'ordre de l'A.S.F.F.A BOUCANIERS.**

Le licencié est responsable du bon entretien du matériel prêté. En cas de dégradation normal, le licencié doit le signaler à son entraîneur qui effectuera un échange, assurant la sécurité du joueur.

*Condition de restitution du matériel :*

Le matériel est à rendre en fin de saison. En cas de non restitution du matériel prêté par le club au plus tard le 15 septembre de la saison suivante , et après 1 courrier de relance, le club déposera en banque le chèque de caution.

Je soussigné \_\_\_\_\_ avoir reçu l'équipement complet de football américain, en contre partie d'un règlement pour la location de 50€ et d'un chèque de caution de 150€.

Date : \_\_\_ / \_\_\_ /

Signature :